

Références aux Archives Départementales : E 2001

MENUES OU PETITES RENTES DE PECQUENCOURT 1677

REÇU TOUT ARRERAGE COMPRIS 1674

REÇU COMPRIS 1677 ET POUR SES PITANCES

NOTES SUR PECQUENCOURT

Le territoire est traversé par 3 courants d'eau qui forment l'îlot d'Anchin

Le Bouchard

La Traitoire

L'Ecaillon

Monument remarquable :

*L'église SAINT GILLES sachant que le monastère a été vendu et détruit après la révolution

*La chapelle Notre Dames des Ardans



Située en plein centre ville, tournée vers la place principale et jouxtant l'hôtel de ville cette église date du 13ème et 19ème siècle.

Vouée à Saint Gilles elle possède un maître-autel du 18ème en fer forgé et des toiles du 17ème provenant de l'abbaye

Les lieux dits :

Le bois royal - Les bruilles - Le bois de la Bruyère - Ole brulée - Les viviers - Les fientons -La grande tourberie

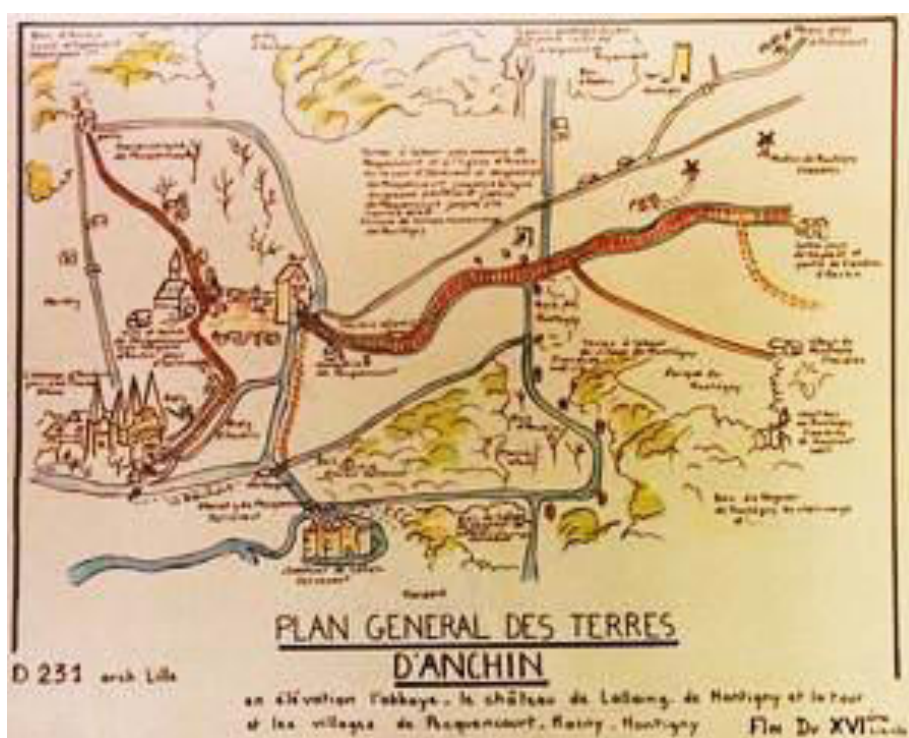
Et le long de la Scarpe :

Le pré du bailli - Le pré de clocheman - Le pré à borne - La mottelette - La charbonnière

PECQUENCOURT AU XVI^{ème} SIECLE



Les travaux actuels de rénovation intérieure de l'église ont mis en évidence la date de 1547 pour la construction du chœur. Seizième siècle : époque de Charles Quint et Philippe II, de François premier Henri II et Charles IX, époque des guerres d'Italie, des problèmes religieux, de notre géant Fery de Guyon.



Voici un plan à main levée (pas d'échelle) qui nous donne une idée de notre ville à l'époque.

On note :

- 1] Porte de Douai encore appelée porte Chanteraine (vers Montigny et Loffre)
- 2] Porte de Valenciennes vers Bruille
- 3] Chapelle Notre Dame des Ardents sur la place, détruite en 1794
- 4] Le pilori où étaient exposés les condamnés
- 5] La Maladrerie (lépreux) emplacement actuel du calvaire
- 6] L'abbaye d'Anchin

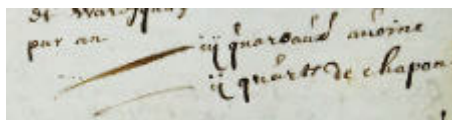
Enfin l'église St Gilles aux formes qui interrogent. On voit que la ville est ceinte de fossés, protégée par des portes fortifiées.

MENUES PETITES RENTES DE PECQUENCOURT 1677

FOLIO N° 1

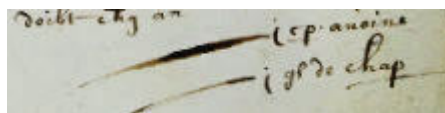
*Reçu tout arrérage
compris 1674
Reçu compris 1677 et pour
ses pitances*

DUFOUR Jacques par achat des hoirs **LION Noël** pour un héritage où il y a la maison à présent démolie contenant 2 coupes de terre ou environ situées en la rue d'Anchin tenant au fossé des alabestriers d'un sens, d'autre à lui-même et waresquaï dudit Anchin, doit chacun an



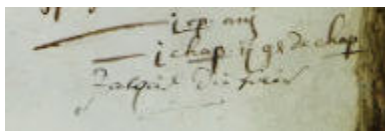
St. Martin par an
un quart d'annee
un quart de chapon

Icelui venant de patrimoine pour une maison héritage contenant une coupe de terre tenant à **BERT Jean**, d'autre à **DUFOUR Crespin** et debout au fossé des abalestriers et par devant au waresquaï, doit chacun an



Doit chq an
un quart d'annee
un quart de chapon

DUFOUR Jacques en action de sa femme venant de **LEFEBVRE Jean** pour une maison héritage séant en la rue d'Anchin tenant à **DESCATOIRE Jean**, d'autre à la place du pont vannin et waresquaï, doit chacun an



un quart d'annee
un quart de chapon

Signature de **DUFOUR Jacques**